

La CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées en appui aux entreprises en difficulté

Afin d'accompagner les entreprises qui rencontrent des difficultés, **la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées met en place des « Permanences pour les entreprises en difficultés »**, souhaitant ainsi apporter conseils et appui aux entreprises afin de les aider à anticiper ces difficultés et à les affronter pour leur permettre de retrouver un environnement plus serein et préparer leur relance.

La CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées permettra ainsi aux entreprises, lors de permanences conseil sur la prévention des difficultés de :

- Faire un état des lieux de leur santé financière
- Être informées des divers dispositifs techniques et financiers de soutien
- Bénéficier des premiers conseils et d'un suivi par un conseiller CCI
- Bénéficier de services de médiation pour leur faciliter la recherche de solutions vis-à-vis de leurs créanciers
- Être dirigées vers les bonnes sources de financement et aides disponibles
 - Contact avec les services de l'État qui permettra de négocier un échéancier pour l'étalement des dettes sociales et fiscales
 - Détection des aides disponibles pour l'entreprise
 - Orientation vers les procédures collectives

Pourquoi faire appel à la CCI ?

Les CCI sont les acteurs de proximité dans les territoires et représentent le premier point de contact en cas de difficultés.

La CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées est en mesure de proposer toute une gamme de solutions pour apporter aux entreprises les premières mesures correctives et pallier rapidement l'urgence de leur situation. En cas de risque important de défaillance, elle mobilise les acteurs locaux qui peuvent les accompagner.

Les permanences de la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées

Une entreprise souhaite être accompagnée par l'un de nos conseillers ? Une permanence sera tenue tous les lundis après-midi.

Pour prendre un rendez-vous

- Par téléphone : 05 62 51 88 69
- Par courriel : entrepriseendifficulte@tarbes.cci.fr

Contact presse :

Claire MONGIS, chargée de communication : c.mongis@tarbes.ci.fr | 05 62 57 88 89